TUNISIE: PETITE HISTOIRE ILLUSTRÉE D'AMMAR (MAJ)

LE 14 JANVIER 2011 ***CLAIRE ULRICH***

Ammar était le petit nom donné par les Tunisiens à la cyber-censure dure organisée par le régime Ben Ali. Voici ce qu'ont subi les internautes tunisiens dissidents sous le règne d'Ammar. Hommage aux Tunisiens qui ont inventé le cyber-activisme.

Mise à Jour : c'est évidemment avec un immense plaisir que nous annonçons la nomination aujourd'hui 17 janvier 2010 de Slim Amamou, dont il est question dans cet article, au poste de Secrétaire d'état à la jeunesse et aux sports dans le gouvernement provisoire tunisien. Pourquoi pas ministre de l'information ? Parce que celui-ci a été aboli, au vu de son lourd passé détaillé ci-dessous :) Le premier ministre tunisien promet une "liberté totale de l'information" et la libération des prisonniers d'opinion. Mabrouk !

La censure de type "industriel" d'Internet qu'a pratiqué le ministère tunisien de l'Intérieur pendant dix ans, et que l'on découvre aujourd'hui, n'avait rien à envier à la censure chinoise ou iranienne. Comme son état ultra policier, et les privations de libertés civiques en Tunisie, la cyber-censure a été ignorée de l'Occident et ses cyber-dissidents n'ont quasiment jamais été écoutés ou soutenus. Depuis 2005, ils étaient une poignée, et ont inventé à eux seuls ce que l'on appelle aujourd'hui le cyber-activisme à travers leur lutte en ligne contre "Ammar", le sobriquet tunisien de la cyber-censure.

La 404 bâchée

Ammar n'existe pas, mais Ammar travaille bien pour le ministère de l'Intérieur, ou bien l'ATI (Agence Tunisienne de l'Internet). Ammar est le chauffeur de la "404 bâchée". La "404 bâchée" est non seulement une camionnette vintage mythique en Afrique du Nord, c'est aussi une jolie image pour parler à mots couverts d'un site censuré en Tunisie. Une erreur 404, en jargon d'informaticien, est le message d'erreur qu'envoie un serveur informatique pour signifier qu'une page Internet n'existe pas. Cette page web existe, bien sûr. Mais un logiciel de filtrage du web, ou une manipulation policière, empêche tout ordinateur d'y accéder à l'échelle d'un pays. Ce message d'erreur 404 apparaissait si régulièrement sur les écrans d'ordinateurs tunisiens qu'il a inspiré une multitude de graphismes, logos, badges, bannières de blogs, pour protester contre la censure des blogs tunisiens, des sites et blogs étrangers, puis, depuis 2008, des réseaux sociaux, des sites de partages de photos et de vidéos (YouTube, Flickr, Vimeo, etc).

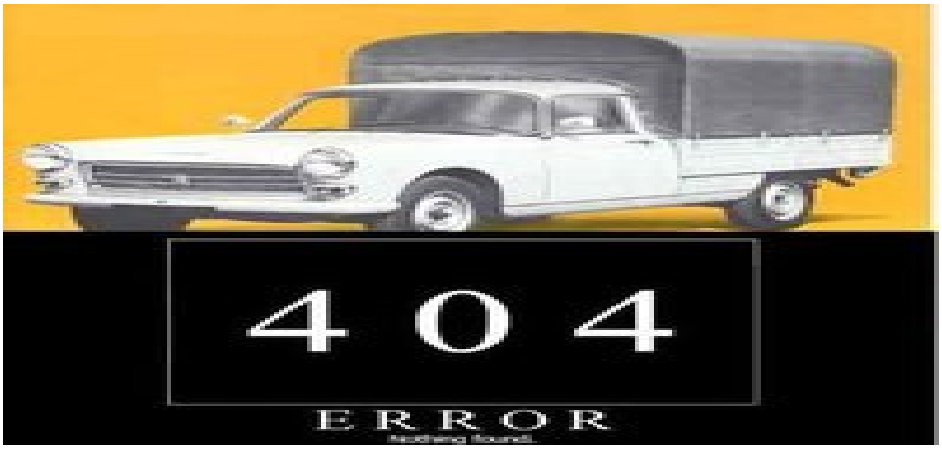

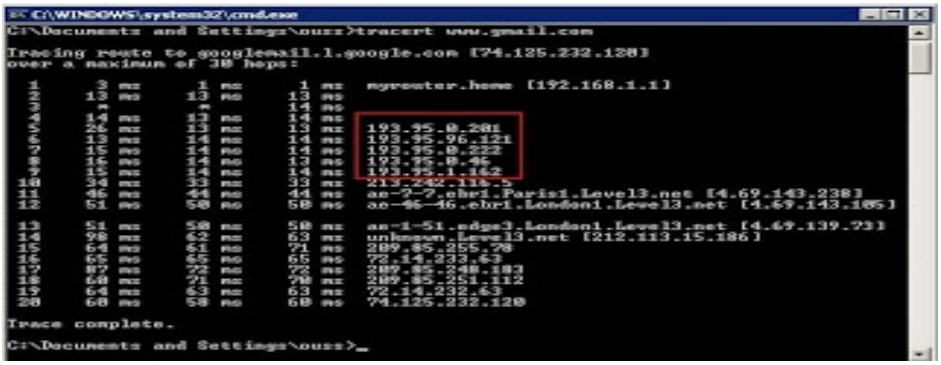

Ben Ali's Conception of video sharing sites

Blocking pages are authentic (April 22nd 2010). Barbed wires are added.

[en] – These video sharing sites are illegaly blocked in Tunisia (no judicial decision has ordered them). This is done by violating, *inter alia*, the article 8 of the tunisian Constitution and article 19 of the Universal Declaration of Human Rights.

[fr] – Ces sites de partage vidéo sont illégalement bloqués en Tunisie (aucune décision de justice ne les a ordonnés). Ces blocages ont lieu en violation, entre autres, de l'article 8 de la Constitution tunisienne et de l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Nawaat.org

What the Rule of Law means in Tunisia!

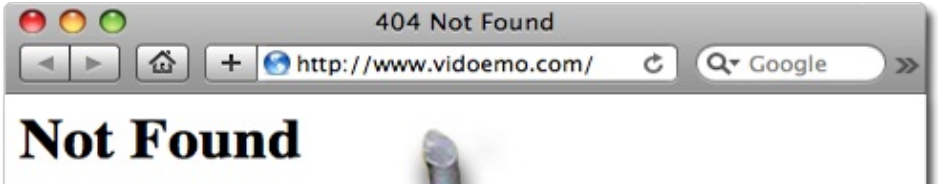

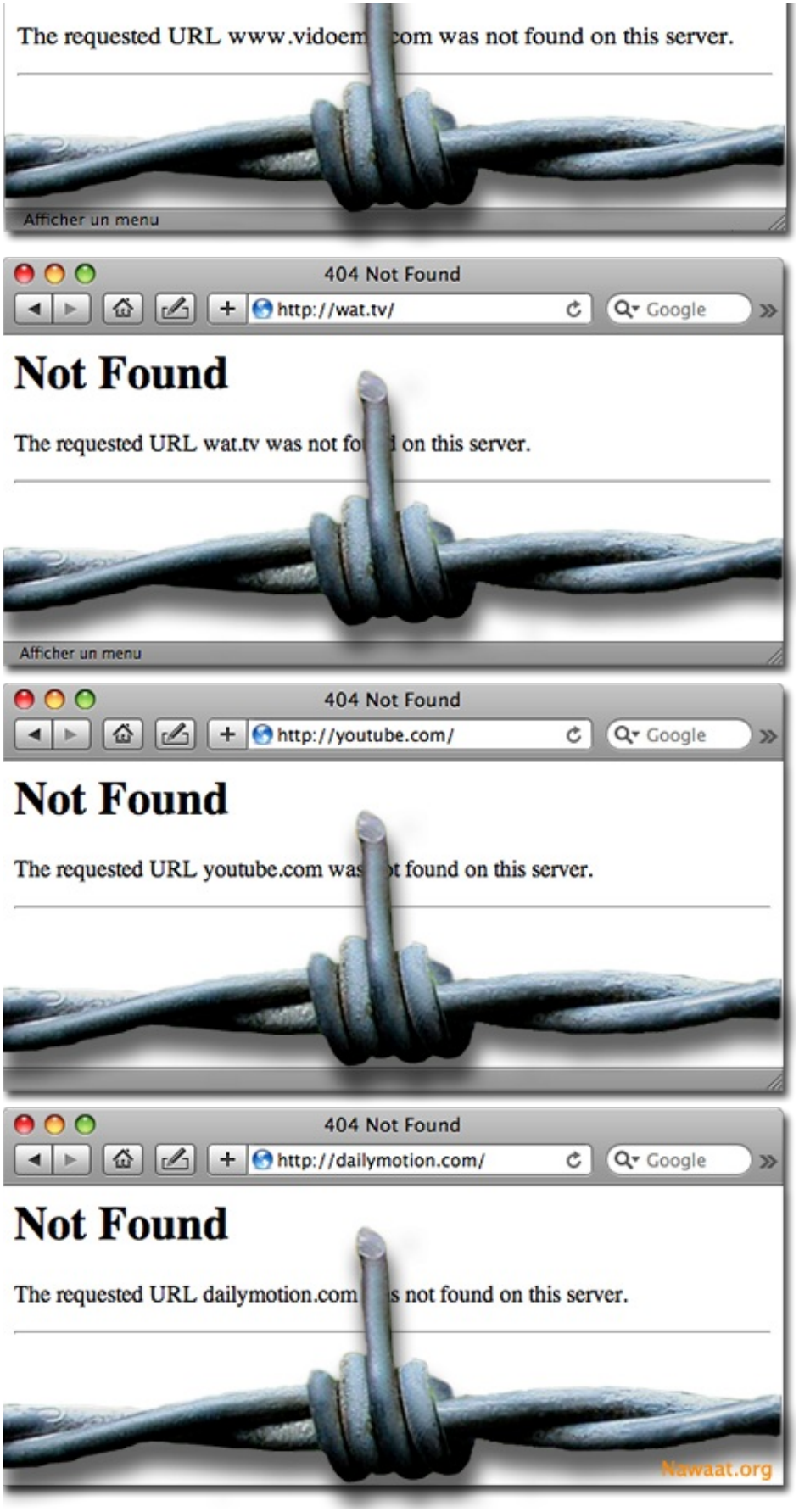

Merci qui ? Merci l'ATI

L'**Agence Tunisienne d'Internet** (ATI) a été fondée dès 1996 et contrôlait toutes les politiques et les fournisseurs d'accès à Internet tunisiens. Encore une contradiction : la Tunisie a très tôt promu et démocratisé les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et est vite devenu une vitrine rutilante de nouvelles technologies, de sous-traitance informatique et de taux record de jeunes ingénieurs informatique, au point de décrocher l'honneur d'organiser à Tunis en 2005 le **Sommet Mondial sur la Société de l'Information**. Des dissidents et des organisations de défense des droits de l'homme

avaient protesté, sans échos. *Matrix* ne pouvait pas se jouer en Tunisie, impossible.

L'ATI aurait dès l'année 2000 mis en place ou imposé aux FAI le naturellement très secret système de surveillance automatisée et de censure des contenus en ligne et des internautes, que ce soit à leur domicile, sur les ordinateurs d'accès public, ou dans les publitels (cyber-cafés)**,** où il est obligatoire de présenter ses papiers d'identité avant de se connecter**.** Il se trouve que l'ATI a toujours été dirigée par des femmes, trois exactement : Khédija Ghariani, Faryel Beji, Lamia Chafaï Sghaïer. Quelques minutes de travail sur Photoshop, et les Tunisiens leur avaient trouvé un surnom : les *Ben Ali's Angels*.

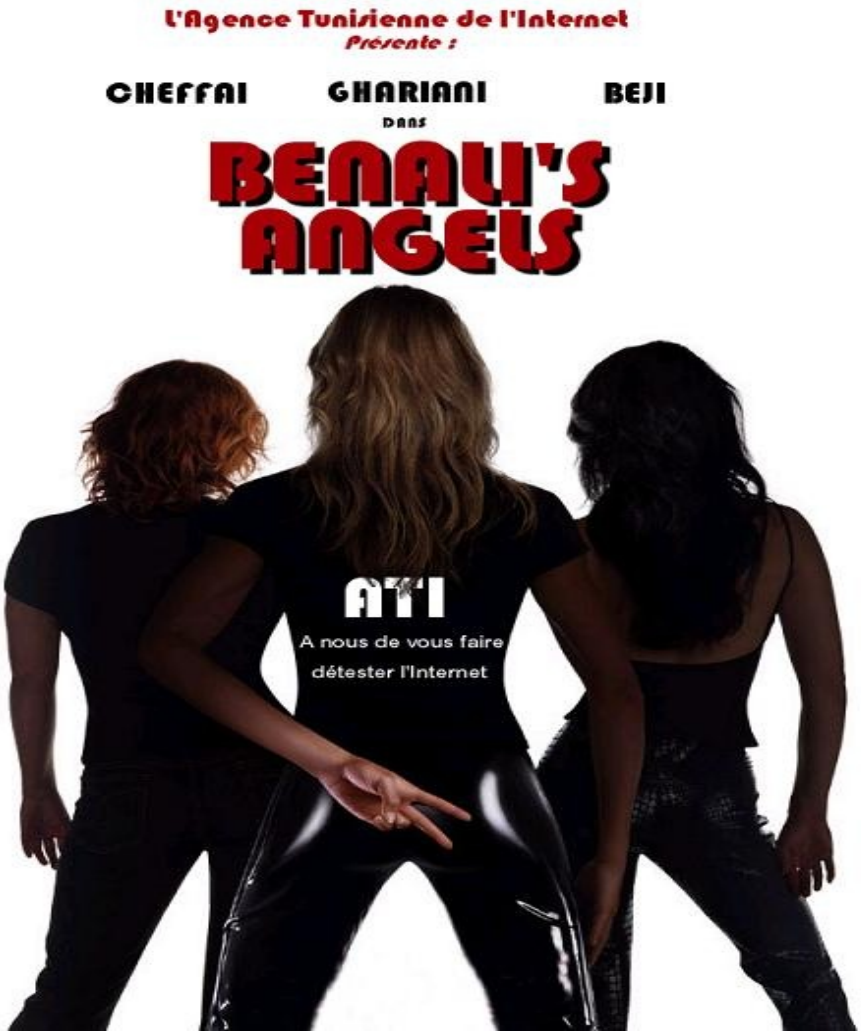

Filtrage du Net : les suspects habituels

Une censure d'Internet de cette envergure n'est pas seulement affaire de policiers bien formés et zélés. Il est plus que probable que la Tunisie a fait l'acquisition de logiciels de "filtrage" de l'intégralité de son web, et qu'elle a été l'une des premières clientes de **Smartfilter**, l'outil de référence des régimes qui censurent leur Net, aux côtés de Blue Coat et de WebSense. Créé par la société américaine Secure Computing, rachetée depuis par le grand de la sécurité McAfee, Smartfilter permet à ses "grands comptes" de bloquer des catégories entières de sites de façon automatique et de "modeler" son web national en fonction de sa politique depuis les fournisseurs d'accès. Ce qui a poussé les internautes tunisiens à très vite s'initier à leur tour aux logiciels de contournement de la censure, tels que **TOR**, ou les **VPN** (Virtual Private Network), pour consulter ce qu'ils voulaient, anonymement. L'**Open Net Initiative**, un réseau de chercheurs sur la cyber-censure de trois universités (Harvard, Toronto, Ottawa) , a publié en 2008 un **diagnostic** de l'Internet tunisien après des tests conduits sur place ou à distance. Helmi Homan, le chercheur spécialiste de la zone Afrique du Nord Moyen-Orient, a renouvelé ces tests durant la première semaine de janvier 2011. Ses conclusions identiques à celles de 2008 ne surprendront pas. Le web tunisien était totalement censuré par des logiciels automatiques de filtrage.

Intimidations, prison, prison, prison

Le cyber-humour tunisien ne peut pas adoucir les ravages qu'a produit cette souricière à deux temps, où la police prend le relai de la cyber-police pour appliquer une législation redoutable. La Tunisie a fait sa première cyber-victime dès 2000. Zouhair Yahyaoui, webmaster du site *Tunezine,* a été arrêté dans un cyber-café de Tunis, pour "propagation de fausses informations", c'est-à-dire la publication sur son site du sondage suivant : *"La Tunisie est-elle une république, un royaume, un zoo, une prison ?"* Condamné à deux ans de prison, torturé, il est décédé peu après sa libération d'un infarctus, à 35 ans.

Parmi des affaires plus récentes, deux parmi d'autres : le 14 mai 2009, la 5ème chambre du Tribunal de première instance de Tunis a condamné **une étudiante en technologies de l'information et de la communication** de 22 ans, Mariam Zouaghi, à six ans de prison pour avoir consulté des sites Web interdits, mis en ligne des articles sur de supposés "forums extrémistes" et recueilli des fonds pour soutenir la population de la bande de Gaza. Le 4 juillet 2009, la 8e chambre du tribunal de première instance de Tunis **a condamné** une professeur d'université à la retraite, **Khedija Arfaoui**, à **huit mois de prison** pour diffusion sur Facebook de "rumeurs susceptibles de troubler l'ordre public".

Tout journaliste ou internaute "non autorisé" risquait en Tunisie une palette de représailles débutant par de simples "intimidations", comme celle-ci, filmée avec un téléphone portable le 27 janvier 2009. Des policiers en civil encerclent les bureaux d'une radio par satellite de Tunis, *Kalima*, et arrêtent un de ses journalistes, Dhafer Ottey.

La réalité augmentée des prisons tunisiennes

Pour lutter contre le silence et l'incrédulité, outre de "classiques" vidéos d'opposants laissées sur YouTube, comme **la vidéo du pointage des déplacements de l'avion présidentiel tunisien**, les cyber-activistes tunisiens ont innové avec de nouvelles formes d'information et de mobilisation en ligne. Sami Ben Gharbia, réfugié politique tunisien et créateur du site ***Global Voices Advocacy*** pour la liberté d'expression en ligne, a créé dès 2005 une **carte Google des prisons** tunisiennes, enrichies de vidéos et animations flash, lançant ainsi le "Maptivism" (activisme par les cartes) avant que le mot n'existe. En cliquant

sur chaque marqueur, il est possible d'accéder à des lettres des familles des prisonniers, des articles de presse, des vidéos.Voici par exemple **l'animation flash** créée pour la prison de Zarzis. Plusieurs fois piratées sur différents blogs et sites, cette carte est aujourd'hui hébergée sur le portail dissident tunisien Nawaat.org.

Le siège virtuel du palais de Carthage sur Google Earth

Le même groupe de dissidents a aussi lancé le cyber-siège du palais présidentiel de Tunisie sur Google Earth. En insérant des vidéos et des témoignages sur les lieux clés du pouvoir tunisien sur Google Earth , ils donnaient ainsi aux internautes du monde entier qui survolaient par hasard ces lieux des informations inattendues : vidéos de témoignages, appels à la libération des prisonniers politiques, et tout document impossible à consulter depuis la Tunisie ou ignoré ailleurs. Pour ceux qui n'ont pas accès à Google Earth, **voici une vidéo de démonstration**.

Le temps des pirates

Lors du dernier Réveillon, alors que la Tunisie ne faisait pas encore les gros titres, un groupe inattendu de soutien est arrivé à la rescousse des manifestants tunisiens : *Anonymous*, la "légion" de hackers qui avait peu de temps auparavant piraté le site de Amazon, de Paypal, de Mastercard, en représailles des représailles contre les sites Wikileaks. Les **sites phares du gouvernement tunisien** n'y ont pas plus résisté.

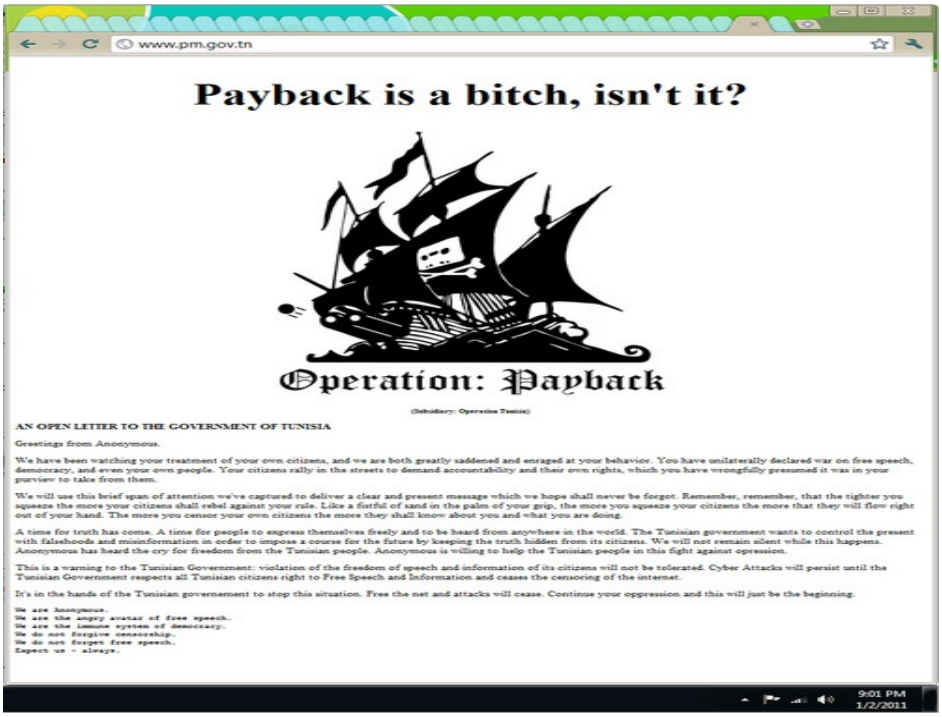

Il est utile de préciser que le gouvernement tunisien a fait le premier dans le piratage – ou si ce n'est lui, ses intérimaires loués à la tâche, souvent doté d'adresses IP très exotiques (Turquie, Asie centrale). Sinon, pourquoi aurait-on pu compter des dizaines de blogs d'opposants tunisiens hackés et détruits de façon très ciblée au cours des cinq dernières années, que ce soit en Tunisie même ou à l'étranger, et quel pirate aurait pu tant en vouloir personnellement à des dissidents isolés ? Voici par exemple le graphique laissé sur le blog détruit de "Citizen Zouari" , l'ancien détenu politique Abdallah Zouari, en 2009. Abdallah Zouari, assigné à résidence à 500 km de son domicile, **s'est vu signifier à la même époque l'interdiction de se connecter à Internet ou même d'entrer dans les cyber-cafés locaux.**

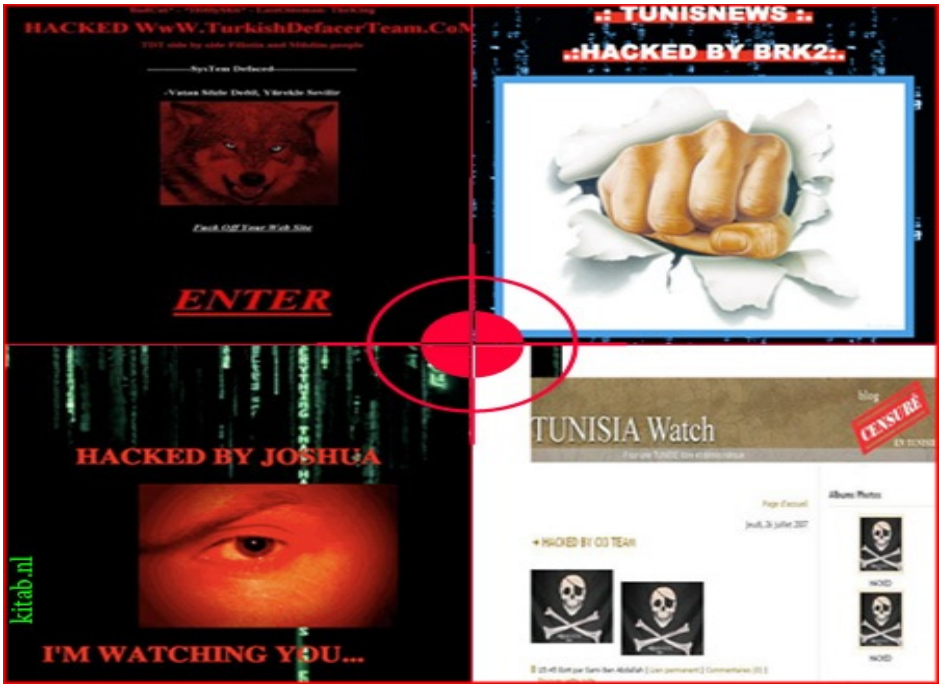

Hameçonnage et intrusions variées

Toujours très pointu, “Ammar” a également fait dans l’intrusion criminelle : les opposants tunisiens à l’étranger se sont régulièrement, depuis 2008, trouvés aux prises avec un “hameçonnage” (vol) de leurs identifiants et mots de passe conduit de façon extrêmement ciblée, et qui se sont reproduits à grande échelle durant les premières semaines de la contestation en Tunisie. Le blogueur Tunisien Slim Amamou, arrêté à Tunis le 6 janvier dernier, puis libéré le 12, avait fait en juin 2010 une **analyse** de ces intrusions. Auparavant, le même groupe de blogueurs réunis autour du portail **Nawaat.org** avaient aussi découvert que le texte de leurs mails reçus dans leur compte privé pouvait être vraiment très différent selon que le destinataire se trouve en Tunisie, ou à l’étranger. Ci-dessous, une lettre d’information diffusée par e-mail de *Tunis News* vue de l’étranger…

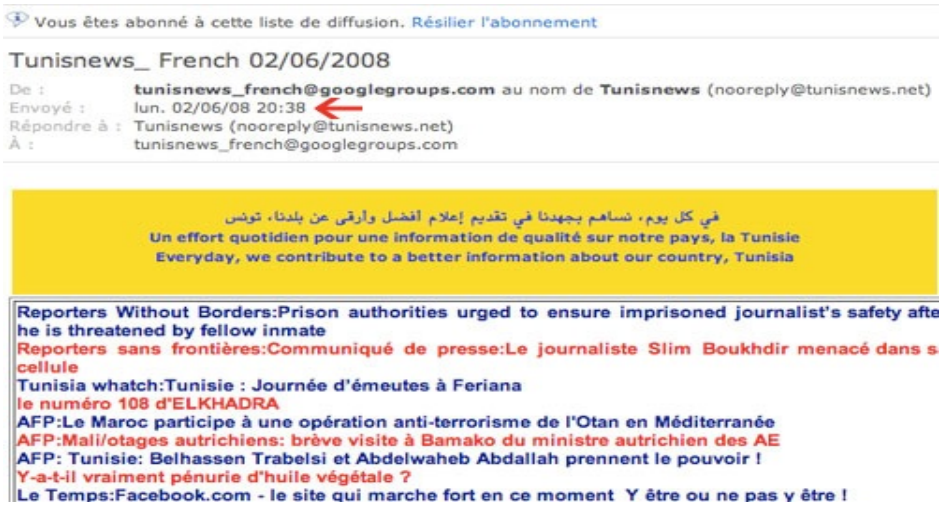

Ci-dessous, le contenu du même mail, depuis le compte d’un abonné en Tunisie. Un faux spam…(Source : **blog de Sami Ben Garbia**)

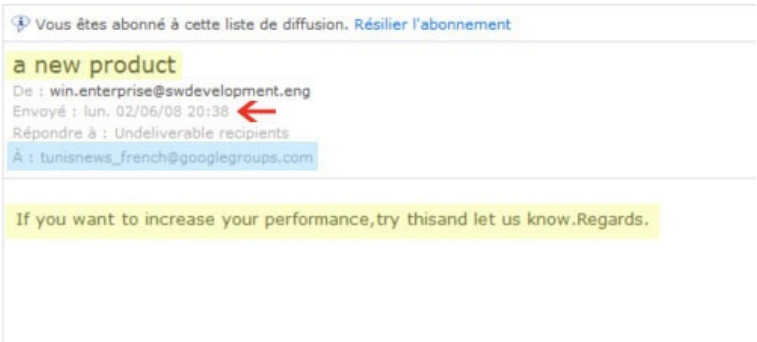

Facebook et Twitter : la contestation en images

Facebook et Twitter ont fourni aux internautes tunisiens le refuge qu'ils attendaient pour s'informer et s'exprimer. Deux plateformes difficiles à bloquer pour Ammar, que ce soit techniquement, ou politiquement, quand plus de un million de Tunisiens sont utilisateurs, sauf à vouloir empirer la contestation. Ces plateformes sont au cœur de la "révolution du jasmin" depuis décembre 2010, et la photo du profil est devenu le lieu d'exposition des slogans et étapes de la contestation, de la répression, et d'une révolution.

Aujourd'hui, parmi les vidéos "explicites" d'un véritable carnage, vues sur YouTube ou Facebook, sauvegardées comme témoignages sur **des sites miroirs** pour les enquêtes qui devront être menées , il y a aussi celle-ci, où les manifestants tunisiens chorégraphient le mot liberté en arabe, et cette fois-ci, dans la vie réelle :

—

Image de une *Nawaat*

—

Retrouvez notre dossier sur la Tunisie et celui de **Global Voices**

"

le 15 janvier 2011 - 1:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

Ce n'est pas "macafee" mais "mcafee" et "Websense" en un seul mot :)

VOUS AIMEZ *0* VOUS N'AIMEZ PAS *0* LUI RÉPONDRE

NONO
le 15 janvier 2011 - 9:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

la 404 bâchée en Algérie est également une femme équipée de la burqa :)

VOUS AIMEZ 0 VOUS N'AIMEZ PAS 0 LUI RÉPONDRE

TUNISIAN-MATCHO
le 7 février 2011 - 16:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

l'ATI n'a pas été toujours dirigée que par des femmes, il y a eu des hommes (4) aussi, les pdg de l'ATI par ordre chronologique:
dhafrallah mhiri 1996-1997 (cousin de Ben Ali)
abdelmajid mhiri 1996-1999
khedija ghariani 1999-2001
ferial beji 2002-2005
adel gaaloul 2005-2007
lamia chaffai sept 2007-dec 2007
kamel saadaoui 2008-2011

VOUS AIMEZ 0 VOUS N'AIMEZ PAS 0 LUI RÉPONDRE

MATHILDE SAUDUBRAY
le 25 avril 2011 - 16:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

Bonjour Claire, je prépare actuellement un reportage sur le rôle des TIC dans la révolution tunisienne dans le cadre d'un concours organisé par Le Monde. Le projet doit être finalisé le 1er mai. J'ai trouvé ton article très intéressant et je souhaiterais te poser quelques questions (éventuellement par tél) si tu es disponible.
Je suis joignable par tel au 06 85 91 09 36 et à l'adresse mail indiquée.

Merci d'avance.

Cordialement,

Mathilde Saudubray

VOUS AIMEZ 0 VOUS N'AIMEZ PAS 0 LUI RÉPONDRE

5 pings

Comprendre la révolution Tunisienne et l'impact du numérique | Le blog d'Antoine Dupin le 16 janvier 2011 - 21:06

[...] le web, les acteurs du web ou encore les journalistes. Comme le rappel OWNI L'ATI aurait dès l'année 2000 mis en place ou imposé aux FAI le naturellement très secret [...]

beerbergman.com » Blog Archive » La Tunisie et son (e-)tourisme : perspectives sous un soleil plus brillant le 29 janvier 2011 - 16:29

[...] basées à l'étranger… (D'ailleurs, un des mystères du régime Ben Ali et son 'ammar', mot pour indiquer la répression numérique ou la censure, reste le fait que Facebook et Twitter, à part les comptes des dissidents, sont restés [...]

Internet en Tunisie: la faille du système « Culturbulences le 4 mars 2011 - 13:02

[...] les requêtes HTTP pour filtrer les sites sur la base de leur nom de domaine. Comme le souligne OWNI: « L'ATI aurait dès l'année 2000 mis en place ou imposé aux FAI le naturellement [...]

La Tunisie : Art, jasmin, cactus, et révolution… « Culturbulences le 10 mars 2011 -

14:02

[...] les requêtes HTTP pour filtrer les sites sur la base de leur nom de domaine. Comme le souligne OWNI: « L'ATI aurait dès l'année 2000 mis en place ou imposé aux FAI le naturellement [...]

TUNISIE: PETITE HISTOIRE ILLUSTRÉE D'AMMAR (MAJ) | G8 vs INTERNET le 25 mai 2011 - 22:29

[...] La censure de type "industriel" d'Internet qu'a pratiqué le ministère tunisien de l'Intérieur pendant dix ans, et que l'on découvre aujourd'hui, n'avait rien à envier à la censure chinoise ou iranienne. Comme son état ultra policier, et les privations de libertés civiques en Tunisie, la cyber-censure a été ignorée de l'Occident et ses cyber-dissidents n'ont quasiment jamais été écoutés ou soutenus. Depuis 2005, ils étaient une poignée, et ont inventé à eux seuls ce que l'on appelle aujourd'hui le cyber-activisme à travers leur lutte en ligne contre "Ammar", le sobriquet tunisien de la cyber-censure. lire la suite sur OWNI.FR [...]